

manifestation
Foule à Nant contre le gaz de schiste

Ils étaient entre 4 000 et 10 000, selon les estimations, à battre le pavé de Nant, hier, contre le gaz de schiste. Il y avait majoritairement des individus non encartés de tous âges, et des familles. Malgré les promesses législatives, le combat va se poursuivre.

La terre contestataire larzacienne s'est à nouveau levée pour se défendre, hier à Nant. Elle a asséné un non massif à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste sur les 4 414 km² du « permis de Nant », accordé en mars 2010. Quelque 4 000 à 6 000 manifestants selon les forces de l'ordre (10 000 selon les organisateurs) ont investi la petite cité, provenant de quatre départements concernés : le Gard, l'Hérault, la Lozère, et bien sûr l'Aveyron.

Le département rouergat est concerné par deux permis, celui de Nant pour le sud, et celui de Cahors pour le Villefranchois. Du reste, une manifestation similaire était organisée hier à Cahors sur ce même thème du refus de l'exploitation du gaz de schiste.

À Nant, l'ambiance était familiale, festive et colorée. Certes on comptait de nombreux militants politisés - d'Europe Écologie Les Verts, du NPA, de la CNT ou du Partit occitan - mais l'écrasante majorité des manifestants était composée de personnes de tous âges et de tous horizons. On ne comptait plus non plus les écharpes tricolores en bandoulière, preuve, s'il en faut, de la vive préoccupation des élus du département.

L'un des moments forts de la journée fut l'intervention de José Bové au nom du collectif « Non au gaz de schiste » de l'Aveyron. Le député européen s'est d'abord félicité du fait que « la mobilisation des élus comme des simples citoyens a fait vaciller les prospecteurs Total ou GDF-Suez. » Il a ensuite fustigé l'attitude de « duplicité » de Jean-Louis Borloo : « les services de l'industrie ont commencé des travaux avec les compagnies opératrices dès 2007, ce qui signifie que pendant le Grenelle de l'environnement, Borloo traitait en sous-main avec les compagnies gazières. »

Bové a rappelé indirectement que la date du 17 avril n'avait pas été choisie par hasard. Elle correspond à la remise d'un rapport, a priori le 15, des conseils de l'énergie et de l'environnement sur le gaz de schiste. « La remise de ce rapport est reportée à je ne sais quand. Mais qu'attendre des membres de conseils qui sont les mêmes personnes qui ont instruit les dossiers avec les compagnies. » L'élu européen s'est félicité du montage d'un collectif européen contre le gaz de schiste. Il a appelé à maintenir la pression au-delà des promesses législatives : « Notre objectif n° 1 est l'abrogation des permis de prospection. Toute loi votée le 10 mai doit être sans ambiguïté, elle doit préciser que l'interdiction s'accompagne du refus de la technique d'exploitation par fracturation hydraulique. Ensuite, il faudra s'attaquer au chantier de la rénovation du Code minier archaïque, qui date de 1956 et ne prend en compte aucune préoccupation environnementale. » Bové a conclu par une invitation : « Les 10 et 11 mai on votera une loi sur les gaz de schiste ; rendez-vous devant l'Assemblée nationale. »



Un nombreux public de tous les âges et tous les horizons est venu dire non à l'exploitation du gaz de schiste./Photo DDM

Luche était présent

Jean-Claude Luche s'est déplacé à Nant. Il s'est entretenu à bâtons rompus avec José Bové avant d'intervenir sous quelques sifflets d'opposants politiques. Le président n'en a pas moins rappelé que le département a voté une motion contre les gaz de schiste dès la nouvelle de la prospection connue, et par ailleurs qu'il faut dépasser les clivages politiques pour défendre l'Aveyron